

Chaire de recherche Junior de l'Atrium Santé des Femmes « Inégalités sociales de santé maternelle »

Appel à candidatures de l'Université de Paris Cité, Atrium « Santé des Femmes »



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Dans le cadre du programme ExcellenceS, l'Atrium Santé des Femmes de Université Paris Cité lance cet appel à candidatures afin de :

- Permettre à de jeunes chercheur.e.s de mettre en place et d'animer un groupe, au sein d'une équipe de recherche en France affiliée à l'Atrium Santé des Femmes – Université Paris Cité. Les groupes ainsi créés auront pour vocation de renforcer le dispositif de recherche de l'équipe d'accueil en développant, de manière autonome et collaborative, leur propre thématique.
- Promouvoir la mobilité et attirer de jeunes responsables de haut niveau.

Le soutien ExcellenceS – Atrium Santé des Femmes est d'une durée de 3 ans.

Il s'adresse aux jeunes chercheur.e.s, sans restriction de nationalité. Le programme est ouvert à tout.e chercheur.e ou enseignant.e chercheur.e, quel que soit son organisme d'appartenance et à tout.e chercheur.e non permanent.e.

MOYENS ATTRIBUÉS

Seront attribués 360 k€ sur 3 ans qui pourront se décliner en salaire, dotation, équipements.

Le salaire pour le lauréat non permanent est inclus dans cette enveloppe (selon l'expérience). Si le candidat est déjà titulaire d'un poste, le budget pourra être utilisé pour recruter du personnel, en appui pour sa Chaire (post-doc – ingénieur.e...).

Un *welcome package* de 50k€ pourra être mis en place.

Les candidats devront identifier une équipe d'accueil dans le périmètre Université Paris Cité, prendre contact avec elle en amont de leur candidature et inclure dans leur dossier de candidature un engagement de principe. L'équipe d'accueil, affiliée à l'IHM Santé des Femmes ([voir Annexe- Liste unités de recherche Atrium Santé des Femmes au 13 octobre 2023](#)), devra allouer au titulaire de la Chaire des locaux de recherche compatibles avec l'ambition du projet proposé (les frais d'installation seront à la charge de l'équipe d'accueil), et assurer l'accès aux plateformes technologiques du site.

Le lauréat s'engage à prendre ses fonctions au plus tard au 1er Novembre 2024.

CONTOURS DE LA CHAIRE « INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ MATERNELLE »

Contexte

La période de la grossesse et de ses suites immédiates constitue une fenêtre de vulnérabilité et d'opportunité pour la santé des femmes, à court et à long terme. En effet, les inégalités sociales de santé maternelle constituent pour plusieurs raisons un enjeu particulier de santé publique et plus largement un enjeu sociétal. D'abord car la période périnatale est une période au cours de laquelle l'égalité d'accès aux soins et à la protection sociale est considérée comme une priorité sociétale dans la plupart des pays ; mais aussi car la proximité avec les acteurs médico-sociaux pendant cette période peut permettre de mettre en place des interventions de réduction des inégalités sociales de santé. Enfin, la santé maternelle, par l'impact qu'elle peut avoir sur la santé de l'enfant, est susceptible de participer à la transmission intergénérationnelle de ces inégalités.

Thématiques attendues

Le projet présenté pourra s'intéresser à tous les aspects de la santé maternelle, physique et mentale, à court ou à plus long terme. Il visera notamment à :

- Caractériser les dimensions du statut sociodémographique associées à une moins bonne santé maternelle : le statut économique, conjugal, familial, professionnel, le niveau de scolarisation ; l'origine géographique, le statut migratoire, la situation administrative ; le lieu de vie et son environnement.
- Comprendre les mécanismes des inégalités sociales de santé maternelle et de leur reproduction : les inégalités territoriales de santé et la possibilité d'accéder à des soins de qualité ; les comportements de santé, la littératie en santé ; les phénomènes de discriminations dans les soins ; la capacité d'agir, les rapports de genre, l'autonomie ; et leurs interactions.
- Evaluer les politiques publiques ou des interventions visant à réduire ces inégalités : émergence de nouveaux dispositifs et de nouveaux acteurs en santé ; rôle des associations, de la société civile. Cet objectif pourra mettre en œuvre des comparaisons internationales.

Approches méthodologiques

La thématique pourra être traitée à partir de méthodes qualitatives et/ou quantitatives ; les approches mixtes sont encouragées. Les designs d'études pourront être observationnels ou interventionnels, s'appuyer sur des données déjà collectées ou à collecter (faisabilité à étayer).

Un projet pédagogique autour du thème de la chaire n'est pas exigé pour cette chaire recherche, mais pourra être un atout.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Titulaire d'un doctorat ou équivalent dans un domaine pertinent pour le champ de la chaire.
- Minimum de 2 ans post-thèse d'université
- Aucune condition d'âge ni de nationalité
- Pratique courante du français ou de l'anglais

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Les projets seront évalués par un comité scientifique indépendant. La sélection se fera en deux temps : une présélection sur dossier (novembre 2023), suivie d'une audition pour les candidat.e.s présélectionné.e.s (décembre 2023).

Les critères de sélection seront les suivants :

- Qualité du candidat (parcours et production scientifique)
- Qualité scientifique et faisabilité du projet
- Apport dans le paysage Université Paris Cité – Atrium Santé des Femmes : cohérence et valeur ajoutée

DOSSIER DE CANDIDATURE

- **Soumission en ligne jusqu'au 31 Octobre 2023 à minuit**
 - Envoi à l'adresse email : atrium.sante-femmes@u-paris.fr en précisant dans l'objet du mail "Candidature Chaire Santé des Femmes"
 - Doit inclure:
 1. Formulaire de candidature rempli au format pdf avec votre nom en titre du fichier
Document-type disponible au lien suivant : <https://u-paris.fr/sante/chaire-de-recherche-junior-de-latrium-sante-des-femmes/>
 2. Lettre d'engagement de l'équipe de recherche d'accueil pressentie (affiliée à l'IHM Santé des femmes – Université Paris Cité) au format pdf
- Un accusé-réception vous sera adressé après l'envoi de votre candidature. En cas d'absence de confirmation de réception dans les 2 jours, veuillez renvoyer votre candidature.

Pour toute information, contacter : atrium.sante-femmes@u-paris.fr